

EDITORIAL

Qui se promènera en ville remarquera de nombreux chantiers, échafaudages, rénovations d'immeubles et réfections d'appartements. On construit, on rénove, on entretient. Est-ce à dire que le logement est enfin préservé au centre-ville? Cette amélioration apparente, due en partie au vote en 1983 de la loi sur les démolitions, transformations et rénovations, n'est en réalité qu'une illusion trompeuse.

Car si les délocation et les envois arbitraires de congés ont effectivement sensiblement diminué depuis 1983, une nouvelle forme de congé, visant plus particulièrement les locataires de logements bon marché, va bon train.

Le congé juridique ne se montrant plus aussi efficace, les milieux immobiliers ont recourus à présent à une arme plus sélective quoique tout aussi fructueuse: **le congé pour raisons économiques**. Une rénovation plus ou moins justifiée de la façade, l'introduction de quelques gadgets indispensables, bien sûr, au bonheur citadin (interphone, ascenseur, moquette et marbre à l'entrée...) sont autant d'arguments forts pour une hausse des loyers (on double quelquefois le loyer du jour au lendemain). Si bien que la population de l'immeuble, puis progressivement, celle du quartier change complètement. Notre quartier n'a hélas pas le privilège de ces changements d'affectations...

Les nombreuses familles modestes qui aimeraient se loger en ville ne peuvent alors prétendre à un loyer correspondant à leur budget tandis que les habitants de longue date dans le quartier se voient contraints de partir, les prix des appartements devenant prohibitifs.

Des exemples? Nous nous faisons régulièrement l'écho de ce qui se passe au Rond Point de Rive (voir le no 25 du journal de l'AHCVV), nous recevons les lettres inquiètes des derniers habitants de la rue Neuve-du-Molard, nous observons attentivement les demandes d'autorisations déposés auprès du Département des Travaux Publics. Et tous ces projets ont une caractéristique commune; attirer au centre-ville un nouveau type de locataire qui est prêt à payer (cher) les atouts du centre-ville: caractères historique et culturel, charme de l'ancienne ville, commodités du centre-ville... Face à cet engouement pour l'urbanité, les familles modestes, qui peuplaient il y a peu de temps encore les anciens immeubles du centre, sont renvoyées vers des zones moins convoitées. Que n'avons nous pas vu dans les demandes déposées auprès du Département de Travaux Publics! Logements bon marché transformés en duplex, combles aménagés en attique (alors que tant d'étudiants ou de jeunes couples cherchent de petits logements), ateliers d'artistes renoués luxueusement (après départ de l'artiste!).

Le groupe logement de l'AHCVV tire ici la sonnette d'alarme. Si la loi sur les rénovations et transformations, votée par le peuple en 1983, prévoit bien «d'assurer le maintien de l'habitat en ville», elle précise également que cet habitat doit «répondre aux besoins prépondérants de la population». Nous ne pouvons assister sans mot dire au changement d'affectation des immeubles du centre-ville. Or une partie seulement de la loi de 1983 semble être aujourd'hui appliquée. Reste maintenant à regarder le problème de l'habitat du centre-ville avec les deux yeux.



DEUX QUESTIONS A PROPOS DE L'ECOLE FERDINAND HODLER

Nous ne voulons pas revenir sur la polémique à propos du coût particulièrement élevé des travaux de réfection de l'Ecole Ferdinand Hodler.

Mais nous poserons deux questions:

- POURQUOI CE RETARD DANS LES TRAVAUX - A QUI LA FAUTE?

Arrivant à quelques semaines de la fin de l'année scolaire, les élèves de l'Ecole se trouvent toujours privés de leur salle de gymnastique. Faut-il plus de deux ans pour refaire une petite salle de gymnastique? Nous nous sommes laissés dire que la faute en incombait à la fameuse neige de février... mais de 1985!

Ce n'est pas à raison de 40 minutes tous les quinze jours à l'Ecole du Chemin de Roche que les enseignants de Ferdinand Hodler pourront préparer leurs élèves aux exigences du Cycle, où la gymnastique compte pour une branche comme une autre. Outre ce manquement au programme, il n'est pas nécessaire de rappeler le rôle de détente que joue dans un horaire équilibré l'insertion de deux ou trois leçons hebdomadaires de gymnastique. Les volées actuelles de l'Ecole Ferdinand Hodler, ballotées d'un local provisoire à un chantier, n'ont que trop payé les travaux de réfection de leur Ecole. Il est temps que les autorités et architectes responsables de ces travaux s'en rendent compte et mettent un terme aux déboires subis, par les élèves, comme nous l'avons dit, mais aussi certainement par leurs enseignants.

D'autant plus que l'Ecole Ferdinand Hodler n'est le seul chantier dans le coin: voir le Collège Calvin, la sous-station SI, la gaine technique, etc.

Ceci nous amène à la deuxième question:

- QUEL PROJET POUR LE PREAU DE L'ECOLE?

Pendant ces mêmes travaux, au mépris du bien-être de ces mêmes enfants, une partie importante du préau a été soustraite à sa destination première pour servir de terrain d'accès au chantier, et, pour être plus précis, pour servir essentiellement de parking privé pour les voitures des entreprises mandatées, ainsi que nous l'avons régulièrement constaté.

«Toutefois, il semblait que nous nous acheminions vers un projet d'extension de ce préau, dont les prochaines volées d'élèves auraient pu profiter. Une proposition du Conseil administratif avait même préconisé, pour ce faire, la radiation d'anciens actes datant de l'époque de la démolition des fortifications. C'était sans compter avec diverses résistances, manifestées par deux commerçants en restauration et alimentation fine, qui, revenant sur des accords passés, craignent que les nouvelles dispositions ne retardent le rythme de leurs livraisons.

Rappelons que la loi exige 6 m² par élève et que dans le cas du préau de Ferdinand Hodler nous sommes très loin de cette norme. Dès lors, il nous faudra, avec tous ceux qui sont concernés, intervenir pour faire reconnaître le caractère d'utilité publique du projet d'extension, et, si nécessaire, par une demande d'expropriation. La question est loin d'être épuisée, nous y reviendrons avec plus d'éléments dans un prochain article.

toléré de voitures le long du chantier côté bd. Jaques Dalcroze et à l'angle rue Théodore-de-Bèze, au pied de la muraille, sur le tracé des passages piétons, empruntés par nombre d'écoliers. Nous constatons que la tolérance déplorée est toujours de rigueur.

Nous avons souhaité la pose d'une barrière de bois le long du trottoir très étroit situé au pied du chantier de la station SI, sous la promenade de l'Observatoire. Nous avons demandé pour le carrefour Vieux-Collège/Jaques-Dalcroze la suppression de l'autorisation aux véhicules de tourner à droite, pendant que le feu est au vert pour les piétons, vu le danger de cette disposition sur une voie très fréquentée, notamment par nombre de voitures étrangères, vu également la forte fréquentation de ce carrefour par les écoliers. Nous reformulerons notre demande aux autorités concernées, autres initiatives prises contre ce type de disposition des feux de circulation, notamment par l'Association Genevoise des Piétons.

Nous avons enfin demandé la mise en place d'un passage piéton au bas du bd. Jaques-Dalcroze, symétriquement au passage existant de l'autre côté du carrefour de Rive, au début de la rue Pierre-Fatio. Un refuge central sera nécessaire.

LE ROZZEL
CREPERIE ~ BAR A CAFE
... et depot de pain!
Tél. 21 89 29
Nouvelle adresse: 18 GRAND'RUE
8³⁰ à 21⁰⁰

POUR UNE AMELIORATION DE LA SECURITE ROUTIERE AUX ABORDS DE L'ECOLE FERDINAND HODLER

Nous avons rencontré un représentant des services de la Police chargés de la circulation, en date du 25 mars dernier.

Nous sommes tombés d'accord sur la nécessité de rendre au plus tôt aux piétons le trottoir rue du Vieux-Collège, le long du chantier du Collège, cette emprise ne semblant plus être nécessaire aux travaux.

Nous constatons que ceci n'a pas encore pu être fait.

Nous nous sommes plaints du passage dangereux et régulièrement

papeterie nyffeler
9, rue Verdaine ☎ 21 47 83

Ecole Secrétariat
(ANCIENNE ECOLE PIGIER)
Speedwriting ITT
boulevard des Tranchées
entrée 20, rue Sturm - 1206 Genève
Tél. 022 / 47 36 30

Moutimer
BAR-RESTAURANT
2 PLACE du BOURG de FOUR
Tél. 20 13 98

Schott encadreur
2, rue calvin
1204 Genève
tél. 21.00.50

Naissance:



PLAN DE CIRCULATION DE LA VIEILLE VILLE

Contrairement à ce que vous avez pu lire dans la Revue du TCS aucune information officielle n'a été donnée en ce qui concerne le Plan de Circulation de la Vieille Ville. En effet, aucune décision n'a encore été prise (selon notre téléphone au DJP) et celle-ci sera promulguée sous forme d'un arrêté du DJP publié au courant du mois de mai, en principe, dans la Feuille d'Avis officielle avec un délai de recours.

Il s'agira de «mesures de signalisations avec aménagements physiques légers» qui ne seront installés ni pour les Fêtes de la Réforme (fin mai) ni pour celles de la Musique (fin juin) donc probablement pas avant le début de l'été. A suivre donc.

Non, le bruit n'est pas une invention du XXe siècle!

Que ce soient les coups du forgeron ou les hululements des chouettes, les nuisances auditives ont de tout temps gêné les habitants des villes et des campagnes. C'est par ce rappel utile que M. LEWENTHAL, responsable de la section bruit au service cantonal d'écotoxicologie, a introduit un exposé très technique, mais riche d'enseignements.

La gêne pour l'être humain réside moins dans le niveau d'un son que dans ce qu'on appelle la dynamique du bruit, c'est à dire la différence entre le bruit de fond et les pointes de bruit: on s'habitue à dormir avec un niveau sonore ambiant relativement élevé, mais il suffit d'une porte qui claque pour nous réveiller.

La conclusion essentielle de cet exposé est que jusqu'à niveau de 90 dB[A], la gêne est surtout psychologique. Ainsi, la personne brouillée avec un voisin noctambule se fixe-t-elle avec une telle appréhension sur le retour tardif de celui-ci que le simple bruit du trousseau de clé lui devient insupportable. (10% des plaintes enregistrées chaque année émanent de personnes qui doivent bien reconnaître après contrôle que le bruit qu'elles entendent n'existe pas, sinon dans leur tête).

M. LANDRY, chef du service d'écotoxicologie, a conclu notre soirée en rappelant que l'animation urbaine est un élément de vie généralement mal assumé car on demande au tissu urbain des qualités de cité dortoir. Le

centre des villes est historiquement un lieu d'animation, et les niveaux sonores qu'on y enregistre sont des acquis propres aux villes ayant un certain vécu, ce qui n'est pas le cas des cités satellites. Il pense que l'on devrait accepter et supporter l'activité des noctambules qui ne doit pas être confondue avec le bruit difficilement supportable des véhicules à deux ou quatre roues circulant dans la Vieille Ville.

VÉLO-PUBLIC

De quoi s'agit-il?

De promouvoir le vélo comme moyen de transport et l'utilisation absolue libre et gratuite d'un matériel collectif.

C'est pour le printemps 86... Mais dès maintenant nous récupérons, retapons, repeignons tout vélo en état de rouler, ou nécessitant des réparations mineures.

Le VÉLO-PUBLIC sera lâché dans la ville, un beau vélo rose-bonbon que chacun pourra utiliser, puis laisser après usage dans un endroit de passage.

Alors n'hésitez plus! Téléphoner au Groupe de liaison des associations de jeunesse, numéro 28 64 40. Nous sommes prêts à venir chercher votre bécanne chez vous et à la déposéier.

ENFIN UN TRANSPORT PUBLIC GRATUIT A GENÈVE!

Boucherie Verdaine

Lucien James

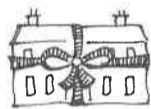
7^h30 à 12^h30 et 14^h00 à 18^h45. FERMÉ LUNDI MATIN ET SAMEDI APRES-MIDI.

Rue Verdaine 9
1204 GENÈVE ☎ 022/215773

Textes, Tabacs, journaux, gadgets divers...
7h à 1h du mat. (vend. et samedi jusqu'à 2 heures)
1 Carrefour de Rive
Tel: 36.06.10

GALAXIE-STORE

Nouvelles brèves



Samedi 31 mai: Fête de l'Ecole Ferdinand Hodler.

Les travaux étant presque terminés, les enseignants et les élèves sortant de la poussière ont décidé de faire la fête et de présenter aux parents d'élèves et aux habitants du quartier leur nouvelle école, la plus belle rénovation scolaire du canton.

La fête commencera à 10 h 00 avec repas dès 11 h 30. Il y aura des jeux, des concours et un marché à la brocante. Profitez de mettre de l'ordre dans votre grenier en offrant à l'école les objets dont vous voulez vous débarrasser.

Des anciens élèves et les habitants du quartier sont cordialement invités. Il y aura une garderie d'enfants.



La Treille - Suite aux nombreuses remarques écrites de notre association, les députés et conseillers municipaux acceptent de se parquer, durant tout l'été, devant la prison St Antoine. Souhaitons que l'été se prolonge...



Alhambra - Les études en cours prévoient que le bâtiment abritant le cinéma sera maintenu et que le parking annexe sera remplacé par des bâtiments de logements familiaux. Un parking de compromis devrait être construit sur le complexe immobilier.

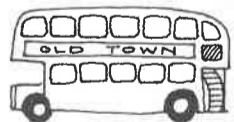
Ecole de Saint-Antoine - Deux magnifiques tours de guet ont été installées dans le préau de l'école pour permettre aux élèves d'occuper leur récréation. L'aménagement définitif du préau est prévu pour 1987.

Place Longemalle - Bientôt un immeuble familial à Longemalle! Grâce à la détermination de l'AHCVV, l'immeuble 14 place Longemalle pourra abriter 13 familles dans des appartements où l'on jouira d'une vue splendide et de loyers bloqués. Cet immeuble qui a subi une rénovation légère, pourra être habité dès le mois de novembre.



Carrefour de la Boulangerie

Extrait de la réponse du Service des Loyers et Redevances concernant les immeubles de la Boulangerie et de la Pélisserie: ... «nous vous informons que nous demandons à nos services techniques d'examiner dans quelle mesure nous pouvons améliorer l'insonorisation des logements des immeubles cités en marge. nous ne manquerons pas de vous faire part de leurs conclusions.



Minibus - Suite à notre pétition, le Conseil Administratif a admis l'opportunité de prolonger l'horaire du minibus le soir et le samedi après-midi. Nous souhaitons également que l'entreprise **Globe**, qui assure la ligne de la Vieille Ville, prévienne des véhicules aux marches plus basses afin d'y faciliter l'accès des personnes âgées, des handicapés et des poussettes pour enfants.

Gymnastique - Les cours ont lieu aux Casemates tous les mercredis entre 18 h 30 et 19 h 15, au prix de Fr. 5.- environ par personne.

Il reste encore quelques places. Nous sommes prêts à ouvrir un cours le soir s'il y a des inscriptions. Nous avons d'ores et déjà réservé la nouvelle salle de gymnastique de l'école Ferdinand-Hodler. Dès la rentrée scolaire de septembre aura lieu un cours gymnastique Mère et Enfant, tous les lundis de 17 à 18 heures à l'école Ferdinand Hodler.

Pour tous ces cours, inscription et renseignements auprès de Marianne JUON (tél. 20 00 86).



Concerts de l'église St Germain

Nous nous réjouissons de vous annoncer la reprise des concerts d'été de l'église St Germain, dès le mois de juillet. L'église St Germain accueillera tout au long de l'été un riche programme de concerts qui animeront la Vieille Ville.



La Fête de la 1^{er} feuille, annoncée précédemment au mois de mars, a été reportée à 1987. A cette occasion, nous aimerions former une fanfare humoristique. Prenez contact avec le maestro JUON au 20 00 86.



L'Épicerie de la Taconnerie - La Ville de Genève cherchant à remettre l'épicerie de la Place de la Taconnerie a reçu plus de 30 demandes de professionnels et de néophytes. Espérons que cette épicerie reste aussi simple qu'auparavant.

Fouchault l'Opticien

lunettes jean lafont
5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE
1204 GENÈVE
TÉLÉPHONE (022) 28 22 11

OUVERTURE DE LA PREMIÈRE AGENCE ROMANDE DE L'AST

En entrant dans sa 8^{ème} année l'AST (le club écologique des transports) a fait un pas décisif dans l'amélioration de ses prestations et services en ouvrant sa première agence en Romandie.

Pour vos vacances, randonnées ou promenades profitez des services de l'agence d'une association qui respecte l'homme et l'environnement:

Pour les usagers des transports publics:

arrangements forfaitaires train-hôtel pour toute l'Europe (avec bien sûr les 5% de réduction sous forme de chèques pour les membres AST, y compris sur l'hôtel et sur les parcours étrangers).

Pour les automobilistes: assurances dépannages en Suisse et à l'étranger, protection juridique, casco vacances, bons d'essence pour l'Italie, renseignements touristiques (essence sans plomb, etc.).

Pour les cyclistes: RC vélo, vélomoteur, assurance vol. Toutes les cartes, guides et accessoires de l'AST et de l'ASPIC.

Pour les randonneurs: nombreux guides, cartes et prospectus sur la randonnée pédestre.

Adresse utile: AST - 15, rue des Chaudronniers - 1204 Genève (au cœur de la Vieille-Ville en face de St-Antoine) - Tél. 022 29 29 44.

LUDOTHEQUE VIEILLE VILLE ET ENVIRONS



A l'Ecole Ferdinand-Hodler s'est ouverte, depuis mars 1986, la «Ludo» du quartier et nombreux sont les enfants qui s'y rendent pour emprunter les jeux tous les mercredis de 15 à 18 h 30.

Pour que la ludothèque soit accessible à plus d'enfants encore, nous aimerions aussi ouvrir un jeudi après-midi ou deux par mois. Mais, pour ce faire, nous avons besoin d'aide de personnes bénévoles.

D'autre part, toute personne intéressée à organiser une animation, sous quelque forme que ce soit, serait la bienvenue.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Mme P. SCHMID, tél. 21 46 86 aux heures de repas ou passer nous voir à la ludothèque le mercredi.

BULLETIN D'ADHESION A L'A.H.C.V.V.

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille-Ville: (Cotisation annuelle Fr. 20.-)

Nom: _____

Adresse: _____

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.

Rue St. Victor 4, 1206 Genève.

Sélection de jouets
10, Etienne-Dumont Téléphone 20 40 47

BLANCHISSERIE TEINTURERIE

Tranchées - Net

Travail fait à la main Livraisons

M. et Mme G. MORI

3, rue Charles-Bonnet tel 47 35 72

8 à 13h. - 14 à 18h30 Ferme le samedi

SUD
GENÈVE 1 place de l'île 28 46 20

LA ROMANCE

Boutique Cadeaux ·
Poupées romantiques
en porcelaine ·
Décorations florales ·

Denise Frauchiger · Maillefer
fleuriste-décoratrice ·
3 RUE CHARLES BONNET · TEL. 46 54 57